



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**5 octobre 2017**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence de la mairesse suppléante, tenue le **5 octobre 2017 à 10 h 07**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 2  
Madame Thérèse Barrette, conseillère du district 3, mairesse suppléante  
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absences : Monsieur Luc Brisebois, maire  
Monsieur Kevin Ratcliffe, conseiller du district 1  
Monsieur Vincent Perreault, conseiller du district 4  
Monsieur Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont également présents le directeur général, la directrice générale adjointe et la greffière.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Acceptation du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et du rapport des auditeurs externes;
5. Deuxième période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

\*\*\*\*\*

**1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CA17 10 260

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

CA17 10 261

**4. Acceptation du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et du rapport des auditeurs externes**

**CONSIDÉRANT QUE** le trésorier par intérim dépose le rapport financier et le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**5 octobre 2017**

31 décembre 2016 conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

**CONSIDÉRANT QUE**

la greffière certifie avoir donné au moins 5 jours avant la date de la présente séance, conformément à la loi, un avis public du dépôt de ces rapports;

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport des auditeurs externes Amyot Gélinas, SENCRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Deuxième période de questions**

Aucune question n'est posée.

CA17 10 262

**6. Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 10 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois  
Maire

Marie Lanthier  
Greffière

